

RESTAURATION DU LIVRE 1^{ère} ANNÉE – 2021-2022

OBJECTIF

Apprendre les bases de la restauration du livre ancien

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Fabriquer un livre à la manière du XVIII^e siècle au moyen de six maquettes différentes.

Restaurer un livre du XVIII^e siècle au travers d'au moins deux livres de l'époque.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes bases de reliure (1^{ère} année de reliure à l'AAAV ou équivalent)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

132 heures en présentiel

22 journées de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00, au rythme, de 2 jours (jeudis et vendredis), tous les quinze jours environ (hors vacances scolaires zone C)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 1.270 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire : 30€

Prévoir des livres anciens et des achats de fournitures (20-50€)

Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge : 260 € de frais de dossier

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Identifier les matériaux et les techniques du livre selon les époques.

Reconnaître l'époque d'un livre. Analyser les réparations à effectuer.

Constituer un dossier de restauration. Étudier les différentes techniques de reliure, selon l'époque au travers de maquettes.

Démonter et remonter à l'identique un livre d'étude du XVIII^e siècle

Restaurer un livre du XVII^e ou XVIII^e siècle : déchirures, lacunes, coins, coiffes, nerfs, chants, dos, mors, mise au ton.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire.

Exercices à exécuter entre deux journées de cours. Correction par le formateur.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Brigitte RUELLE-CHANET

Restaurateur expérimenté, formée à l'AAAV en reliure, restauration du livre et de documents graphiques – CAP Arts de la reliure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.

Évaluations initiale et finale des acquis. Évaluations formatives des objectifs de développement des compétences, à chaque fin de réalisation.

Questionnaire d'évaluation de la formation deux fois par an.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des restaurations.

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)